



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

GUIDE DU TRI

**EN 2024
JOUONS
COLLECTIF,
TRIONS !**



EMBALLAGES ET PAPIERS

→ Vidés, en vrac et non imbriqués

Tous les emballages plastiques



barquettes, pots de yaourt, boîtes d'œufs



sacs, films, sachets, papier bulle



bouteilles, flacons, bidons, tubes

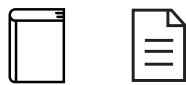


capsules de café polystyrène

Tous les papiers (non broyés, non déchirés)



enveloppes magazines



livres feuilles

Tous les emballages en métal



capsules de café



gourdes compote



aérosols



barquettes



bidons



conserves



canettes

Tous les emballages en carton



briques



boîtes



rouleaux



boîtes d'œufs



boîtes à pizza



à découper en morceaux ou à apporter en déchèterie

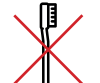
LES INTERDITS



couches



mouchoirs essuie-tout



objets en plastique



cagettes emballages en bois



textile



seringues objets tranchants



DEEE*

* déchets d'équipement électrique et électronique

→ JOURS DE COLLECTE

(sortir les bacs pleins la veille au soir sauf mention spéciale)

Collectes maintenues pendant les vacances scolaires et jours fériés à l'exception du 1^{er} mai : calendrier de rattrapage disponible sur Versaillesgrandparc.fr.

BAILLY → jeudi (sortir les bacs avant 14h)

BIÈVRES → mercredi

BOIS D'ARCY → mardi

BOUGIVAL → mercredi

BUC → mercredi

CHÂTEAUFORT → jeudi (sortir les bacs avant 14h)

FONTENAY-LE-FLEURY → mercredi

JOUY-EN-JOSAS → jeudi

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Jonchère, Sablons, Saint François d'Assise → mercredi

Gressets, Châtaigneraie, Feuillaume, Beauregard, Petit Beauregard, Centre → jeudi

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Bleu → mardi + jeudi

Violet, Rose, Orange → mardi (sortir les bacs entre 18h et 19h)

Vert (anciennement Rocquencourt) → mardi

LES LOGES-EN-JOSAS → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

Rue Charles de Gaulle → jeudi

NOISY-LE-ROI → mardi (sortir les bacs avant 14h)

RENNEMOULIN → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

SAINT-CYR-L'ÉCOLE → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

TOUSSUS-LE-NOBLE → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

VÉLIZY-VILLACOUBLAY (sortir les bacs la veille après 18h)

Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest → mercredi

Mail, Village, Louvois, Europe → jeudi

VERSAILLES → mardi + jeudi

(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

VIROFLAY → vendredi

QUAND SORTIR
SON BAC ?

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
T.R.I. VGP !



ORDURES MÉNAGÈRES

→ En sacs fermés, par exemple :



couches



mégots



litière



cotons
tiges



petits pots de fleurs
jardinières en
plastique



sacs
aspirateur



objets en
plastique



CD, DVD
cassettes VHS



vaisselle
cassée



mouchoirs
essuie-tout
lingette

LES INTERDITS



verre



textile



DEEE*



déchets
dangereux



seringues
objets tranchants



ampoules
néons

* déchets d'équipement électrique et électronique

La tarification éco-responsable

Déployée depuis 2021 dans 8 communes* pilotes, la tarification éco-responsable est une nouvelle manière de payer la collecte et le traitement des déchets. Elle est calculée en fonction du volume d'ordures ménagères et du nombre de fois où elles sont collectées.

L'objectif : augmenter le tri de 30% et réduire d'environ 20% la production d'ordures ménagères pour préserver l'environnement et le cadre de vie.

* Bougival, Noisy-le-Roi, Renne-moulin, Fontenay-le-Fleury, Saint-Cyr-l'Ecole, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas et Châteaufort



LE PETIT GESTE EN +



bac sorti
=
bac
rempli !

Pour limiter le passage des camions et préserver l'environnement, une bonne pratique simple à mettre en place :

ne sortez votre bac que lorsqu'il est plein !

→ JOURS DE COLLECTE

(sortir les bacs pleins la veille au soir sauf mention spéciale)

Collectes maintenues pendant les vacances scolaires et jours fériés à l'exception du 1^{er} mai : calendrier de rattrapage disponible sur Versaillesgrandparc.fr.

BAILLY (sortir les bacs avant 14h)

Pavillons → **lundi + vendredi**

Collectifs → **lundi + mercredi + vendredi**

BIÈVRES → **mardi + vendredi**

BOIS D'ARCY → **lundi + jeudi**

BOUGIVAL

Orange → **mardi**

Bleu → **mardi + vendredi**

BUC → **mardi + vendredi**

CHÂTEAUFORT → **lundi**

(sortir les bacs avant 14h)

FONTENAY-LE-FLEURY

Pavillons → **mardi**

Collectifs → **mardi + vendredi**

JOUY-EN-JOSAS

Bleu → **vendredi**

Orange → **mardi + vendredi**

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Beauregard, Jonchère, Sablons,
Saint François d'Assise, Centre
→ **lundi + vendredi**

Châtaigneraie, Feuillaume,
Petit Beauregard → **mardi + samedi**

Gressets → **mardi + vendredi**

LES LOGES-EN-JOSAS

→ **jeudi** (sortir les bacs avant 14h)

Rue Charles de Gaulle → **vendredi**

NOISY-LE-ROI (sortir les bacs avant 14h)

Pavillons → **lundi**

Collectifs → **lundi + jeudi**

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Violet → **lundi + mercredi + vendredi**

(sortir les bacs entre 18h et 19h)

Rose, Orange → **lundi + vendredi**
(sortir les bacs entre 18h et 19h)

Bleu, Vert (anciennement Rocquencourt)
→ **lundi + mercredi + vendredi**

RENNEMOULIN → **lundi**

(sortir les bacs avant 14h)

SAINT-CYR-L'ÉCOLE

(sortir les bacs avant 14h)

Bleu → **vendredi**

Orange → **mardi + vendredi**

TOUSSUS-LE-NOBLE → **jeudi**

(sortir les bacs avant 14h)

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

(sortir les bacs la veille après 18h)

Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest
→ **lundi + vendredi**

Mail, Village, Louvois, Europe
→ **mardi + samedi**

VERSAILLES

→ **lundi + mercredi + vendredi**

(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte
et les rentrer avant 9h le lendemain)

VIROFLAY → **lundi + jeudi**



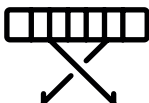
ENCOMBRANTS

→ A déposer devant son domicile* ou en déchèterie

*sans gêne pour le passage, 2m³ maximum par habitation



tapis, moquette



ferraille



jouets
non électriques



pots de fleurs
en plastique



miroirs, vitres
(à emballer soigneusement)



literie



fauteuils

Mobilier et jouets :



Pour les recycler ou permettre leur réemploi : déchèteries, magasins volontaires, don à des associations de l'économie sociale et solidaire

LES INTERDITS



pots de fleurs
jardinières
en terre cuite
ou amiante



gravats



palettes



pièces
automobiles



déchets
dangereux



textile



DEEE*

* déchets d'équipement électrique et électronique

Attention!

Les déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE) ainsi que les déchets dangereux (DDM) sont **INTERDITS** à la collecte des encombrants !

Lave-linge, ballons d'eau chaude, aspirateurs, réfrigérateurs, ainsi que les pots de peinture, radiographies, extincteurs, déchets chimiques, piles et batteries ne doivent pas être déposés avec les encombrants. Ces appareils et produits peuvent contenir des matériaux valorisables et des substances dangereuses et polluantes pour la santé et l'environnement.

Pour en savoir plus rendez-vous pages 12 et 13.



→ JOURS DE COLLECTE

(à sortir la veille au soir)

Collectes maintenues pendant les vacances scolaires et jours fériés à l'exception du 1^{er} mai.

BAILLY → 3^e jeudi

BIÈVRES → 2^e jeudi

BOIS D'ARCY → 3^e mercredi

BOUGIVAL → dernier jeudi

BUC → 1^e vendredi

CHÂTEAUFORT → dernier vendredi

FONTENAY-LE-FLEURY

Vert → dernier mercredi

Orange → dernier jeudi

JOUY-EN-JOSAS → 2^e lundi

LA CELLE SAINT-CLOUD

Beauregard → 1^e vendredi

Centre, Châtaigneraie, Petit Beauregard → 2^e vendredi

Sablons, Bourg, Feuillaume, Gressets → 3^e vendredi

Jonchère, Saint-François-d'Assise → dernier vendredi

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT → 2^e et 4^e mercredi

LES LOGES-EN-JOSAS → dernier vendredi

Rue Charles de Gaulle → 2^e lundi

NOISY-LE-ROI → dernier lundi

RENNEMOULIN → 3^e jeudi

SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Nord → 2^e mercredi

Sud → 2^e vendredi

TOUSSUS-LE-NOBLE → dernier vendredi

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Pavillons → 3^e jeudi

Collectifs → 3^e mercredi

VERSAILLES

Notre Dame / Ermitage → lundi

St-Louis / Satory / Chantiers Ouest

→ mardi

Porchefontaine / Montreuil / Chantiers Est

→ jeudi

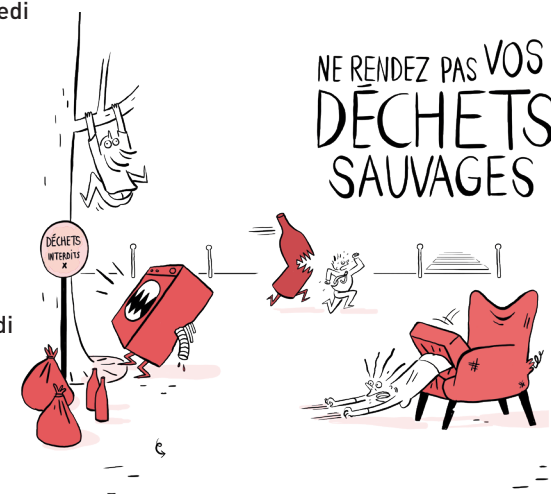
Clagny / Jussieu → vendredi

VIROFLAY

Rive Droite → 1^e lundi

Rive Gauche → 1^e mercredi

QUAND SORTIR
SES ENCOMBRANTS ?
TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
T.R.I. VGP !



VÉGÉTAUX

→ Sans sac plastique, couvercle du bac fermé



pelouse



feuilles mortes



fleurs coupées



sapins



petites branches en fagots ficelés
(max. 10cm de diamètre / 1m50 de long)

Dépôt limité à 2 bacs + 3 sacs kraft (en jardineries) ou 3 fagots. Au delà, pensez-à la déchèterie !

LES INTERDITS



cagettes
objets en bois



terre
cailloux



pots de fleurs
jardinières



épluchures
fruits, légumes



sacs
biodégradables
ou compostables



LE COMPOSTAGE POUR TOUS

Le compostage est un processus naturel de dégradation des déchets organiques du jardin et de la cuisine. Il permet de réduire de 30 % le volume de ses déchets tout en obtenant un fertilisant « fait maison » gratuit et de qualité pour son jardin.

En appartement ou en maison, trois solutions gratuites sont proposées pour composter :

- **Pour les habitants possédant un jardin :** Versailles Grand Parc propose des formations et fournit un composteur (participation à une réunion obligatoire).
- **Pour les habitants en résidence collective, deux possibilités existent :**
 - L'Agglo peut mettre en place une aire de compostage, sous réserve d'une surface suffisante dédiée et d'un minimum de copropriétaires intéressés
 - Versailles Grand Parc fournit un lombricomposteur. Cette pratique permet de composter les bio-déchets en toute autonomie, en intérieur ou sur un balcon.

S'INSCRIRE À UNE FORMATION ?

Scannez ce QR code ou
rendez-vous sur :
bit.ly/lecompostage



→ JOURS DE COLLECTE

(sortir les bacs la veille au soir sauf mention spéciale)

Collectes maintenues pendant les vacances scolaires et jours fériés à l'exception du 1^{er} mai.

Le ramassage est hebdomadaire de mi-mars (semaine 11) à mi-décembre (semaine 50). Il est suspendu en hiver et la semaine du 15 août.

BAILLY → mardi (sortir les bacs avant 14h)

BIÈVRES → lundi (sortir les bacs avant 14h)

BOIS D'ARCY → mercredi

BOUGIVAL → lundi

BUC → lundi

CHÂTEAUFORT → lundi

FONTENAY-LE-FLEURY → lundi

JOUY-EN-JOSAS → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Gressets, Châtaigneraie, Petit Beauregard, Beauregard (pavillons), Sablons, Centre → lundi

Jonchère, Feuillaume → mardi

Saint François d'Assise → en point de regroupement

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT → lundi

LES LOGES-EN-JOSAS → lundi (sortir les bacs avant 14h)

Rue Charles de Gaulle → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

NOISY-LE-ROI → jeudi (sortir les bacs avant 14h)

RENNEMOULIN → mardi (sortir les bacs avant 14h)

SAINT-CYR-L'ÉCOLE → jeudi

TOUSSUS-LE-NOBLE → lundi (sortir les bacs avant 14h)

VÉLIZY-VILLACOUBLAY (sortir les bacs la veille après 18h)

Pavillons, ZAC Louvois → mardi
Collectifs → pas de collecte

VERSAILLES → mercredi

(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

VIROFLAY → mardi

QUE FAIRE DE SON SAPIN APRÈS LES FÊTES ?

Une collecte dédiée est mise
en place dans votre commune
bit.ly/collecte-sapin



EMBALLAGES EN VERRE

→ Vidés, en vrac et sans sac



bouteilles



pots, bocal



flacons



sans couvercle,
ni bouchon

LES INTERDITS



vaisselle
faïence



objets en
terre cuite



ampoules
néons



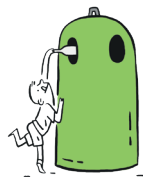
verres



porcelaine



miroirs
fenêtres



**EN BORNE
DE COLLECTE**
entre 8h et 21h



EN BAC Vélizy-Villacoublay uniquement

(sortir les bacs la veille après 18h)
- Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest → 1^e et 3^e jeudi
- Mail, Village, Louvois, Europe → 2^e et 4^e jeudi

Inutile de laver
avant de jeter !



**TROUVER LA
BORNE DE COLLECTE
PRÈS DE CHEZ SOI ?**

Scannez ce QR code ou
rendez-vous sur
bit.ly/pointsdecollecte



**OÙ DÉPOSER
SES TEXTILES ?**

ou rendez-vous sur
bit.ly/pointsdecollecte



TEXTILES

→ Propres et secs, en sacs fermés (moins de 30L)

Avant de déposer votre textile en borne de collecte, pensez à la réparation.
C'est bon pour la planète et pour votre porte-monnaie !

Selon son état, le textile collecté sera réutilisé, recyclé ou valorisé.



vêtements
même abîmés



chaussures
liées par paire



linge de maison
(draps, serviettes...)



petites maroquineries
(ceintures, sacs à main...)

**EN BORNE VÊTEMENTS
OU ASSOCIATIONS**



LE RELAIS



LES INTERDITS

vêtements mouillés et souillés,
chiffons sales et humides,
moquettes, produits non textiles,
matelas et sommiers, toiles cirées...

MOBILIER



Ecomaison est un éco-organisme, à but non lucratif, créé en
décembre 2011 pour la collecte et le recyclage du mobilier usagé.

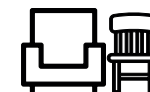
→ Les meubles usagés peuvent être recyclés !



mobilier



literie



fauteuils et
chaises



bricolage et jardin,
hors électrique ou
électronique



jouets, hors
électriques ou
électroniques



couettes, duvets,
sacs de couchage



oreillers et coussins



rideaux, stores et
voilages



surmatelas



EN DÉCHÈTERIE (BUC, BOIS D'ARCY OU CARRIÈRES-SUR-SEINE)
Offrez une seconde vie à votre mobilier



Le 1 pour 1
pensez-y !

Pour tout achat d'un
nouveau mobilier, le
revendeur est tenu de
reprendre votre ancien.



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

(Tout appareil fonctionnant à pile, batterie ou électricité)



→ A apporter en points de collecte ou en déchèterie

Ces déchets comportent des substances nocives et ne doivent pas être déposés sur la voie publique.



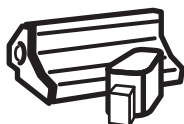
écrans
téléviseurs,
ordinateurs



petits appareils
audio, vidéo, téléphones, aspirateurs,
jouets à pile ou à batterie



gros électroménager
réfrigérateurs, climatiseurs,
ballons d'eau chaude, cuisinières,
micro-ondes, chauffages



cartouches d'encre



**PLUS DE 30 POINTS
DE COLLECTE À DISPOSITION**
ou rendez-vous sur
bit.ly/pointsdecollecte



Le 1 pour 1, pensez-y !

Pour tout achat d'un nouvel équipement, le revendeur est tenu de reprendre votre ancien matériel. Pensez également au don auprès d'associations de l'économie sociale et solidaire pour permettre leur réemploi.



PERMANENCES *(non assurées les jours fériés)*

Accès à tous les particuliers habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'un justificatif de domicile

NOISY-LE-ROI

Centre technique municipal, 2 avenue de l'Europe (accepte aussi les gravats) → 3^e samedi | 9h/13h

VERSAILLES

Chemin de Fausses Reposes (croisement avec rue Charles Gounod) → 3^e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)
Parking de Sceaux - avenue de Sceaux (stationnement 1h gratuite) → 2^e et 4^e samedi | 9h/12h30

VIROFLAY

Parking allée des Cordons Bleus → 1^e samedi | 9h/12h30

DÉCHETS DANGEREUX

→ A apporter en points de collecte ou en déchèterie

Ces déchets nocifs et polluants ne doivent pas être déposés sur la voie publique !

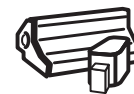
Ils seront en partie traités par l'éco-organisme agréé.



radiographies



peintures
solvants



cartouches
d'encre



piles batteries



extincteurs



produits
dangereux



huiles de
vidange



ampoules,
néons

LES INTERDITS



Déchets de santé
et médicaments :
à déposer en pharmacie



PERMANENCES *(non assurées les jours fériés)*

Accès à tous les particuliers habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'un justificatif de domicile

LA CELLE SAINT-CLOUD

Place du Jumelage → 1^e samedi | 9h/13h (sauf en août)

NOISY-LE-ROI

Centre technique municipal, 2 avenue de l'Europe (accepte aussi les gravats) → 3^e samedi | 9h/13h

VERSAILLES

Rue Pierre Lescot (centre commercial Richard Mique) → 1^e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)
Angle de la rue Artois et de la rue du Refuge → 1^e samedi de janv, mars, mai, juil, sept et nov | 14h/17h30
Square Jean Houdon → 2^e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)
9 rue Vauban → 2^e samedi de janv, mars, mai, juil, sept et nov | 14h/17h30
Marché place Saint-Louis → 3^e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)
Marché Notre-Dame, Carré à la Marée → 3^e samedi | 14h/17h30 (sauf en août)
86 rue Yves le Coz (maison de quartier Porchefontaine) → 4^e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)
Parking de Sceaux (stationnement 1h gratuite) → 4^e samedi | 9h/12h30

VIROFLAY

Parking allée des Cordons Bleus → 1^e samedi | 9h/12h30
Rue Robert Cahen (entre la bibliothèque et l'Ecu de France) → 1^e samedi | 8h30/12h30

DÉCHETS DE SANTÉ

→ A apporter en pharmacie

LES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS, PÉRIMÉS OU NON
(hors produits vétérinaires)



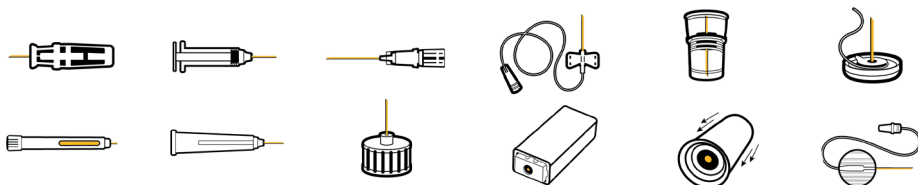
Sans emballage carton
et notice papier

Toutes les pharmacies sont tenues de récupérer les médicaments
(sauf les produits de parapharmacie, les compléments alimentaires, les dispositifs médicaux..)

Informations : www.cyclamed.org ou application mobile « Mon armoire à pharmacie »

LES DÉCHETS DE SANTÉ
(piquants, coupants ou tranchants)

Ils présentent un risque pour la sécurité sanitaire et la protection de l'environnement.
C'est la raison pour laquelle **il ne faut pas les jeter dans le bac d'ordures ménagères ou d'emballages et papiers.**



Informations : www.dastri.fr



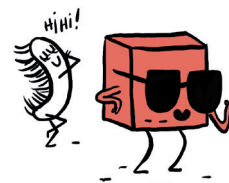
Ces déchets sont à déposer exclusivement en boîte
homologuée sans compresse ni pansement



EN ROUTE POUR LE ZÉRO DÉCHET !



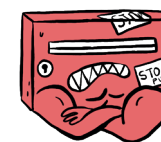
Dès aujourd'hui, je peux moi aussi participer à la réduction
du **gaspillage**, grâce à quelques gestes simples.
Je me lance dans le **défi zéro déchet** !



Je fais ma vaisselle
avec du savon de
marseille pur



Je privilégie
le savon solide
aux gels douches



J'équipe ma boîte
aux lettres
d'un « Stop-Pub »



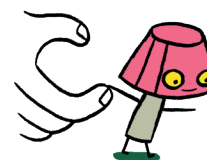
Je bois l'eau
du robinet



Je donne les vêtements que je
ne souhaite plus mettre
(borne « Le Relais »)



J'utilise des sacs
réutilisables ou un panier
pour aller faire les courses



Je dépose en déchèterie au
local réemploi les objets en
bon état que je n'utilise plus

LE PETIT GESTE EN +



Un cadeau à faire ? J'offre un spectacle ou
une activité plutôt qu'un bien matériel

Retrouvez plus d'une cinquantaine d'éco-gestes pour réduire vos déchets dans
le guide pratique « En route vers le zéro déchet » !

Rendez-vous tous les lundis et jeudis, sur la page Facebook de Versailles Grand
Parc pour découvrir d'autres astuces et recettes et devenez membre du groupe
Facebook « En route vers le zéro déchet à Versailles Grand Parc ».



DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES DE BOIS D'ARCY ET BUC

→ CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès est gratuit à tous les habitants de Versailles Grand Parc sur présentation d'une carte d'accès (accès payant pour les professionnels).

Pour obtenir sa carte, faire une demande :

- par internet sur versaillesgrandparc.fr,
- par courrier à l'adresse de Versailles Grand Parc
- auprès de l'agent d'accueil lors de votre première visite.



Toute demande devra être accompagnée :

- du **formulaire** soigneusement rempli (à télécharger : bit.ly/formulaireVGP)
- d'une copie d'une **pièce d'identité**
- d'une copie d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois

Les cartes d'accès sont envoyées par courrier dans un délai maximum d'un mois et sont valables 5 ans.

Maximum 20 passages par an par foyer sans limitation de volume (sous réserve des disponibilités de stockage). Toute récupération de déchets est interdite.

Des vérifications peuvent avoir lieu. Pensez à vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile lors de votre passage en déchèterie.

→ DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY

Accessible à tous les habitants
Véhicule léger de 3,5t maximum



Rue Abel Gance - ZAC de la Croix Bonnet - Bois d'Arcy



du mardi au vendredi : 9h-13h / 14h-18h

samedi : 9h-18h

dimanche : 9h-13h

Fermée les lundis et jours fériés

→ DÉCHÈTERIE DE BUC

Accessible à tous les habitants
Véhicule léger de 3,5t maximum



83 rue Clément Ader - ZI le Pré Clos - Buc



lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-13h / 14h-18h

samedi : 9h-18h

dimanche : 9h-13h

Fermée les mardis et jours fériés



Financée par :



→ DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)

MÉTAUX



ferraille, objets métalliques, fonte...

PLÂTRE



plâtre en mélange, plaques de plâtre, carreaux de plâtre...

MOBILIER



chaises, canapés, cuisine, literie, matelas, mobilier de jardin...

CARTONS, PAPIERS



cartons d'emballage, boîte à archives, cartonnets...

HUILES



huile de vidange, alimentaire, filtres à huile...

GROS ÉLECTROMÉNAGER



réfrigérateurs, lave-linge, ballons d'eau chaude...

PNEUMATIQUES



de véhicules légers, sans jantes

DOCUMENTS CONFIDENTIELS



factures, contrats, courriers...

JEUX ET JOUETS



jouets cassés non réemployables, non électriques ou électroniques

VÉGÉTAUX



tonte de gazon, feuillages, sapin branchages, plantes...

BOIS



palettes, souches d'arbres, parquet, planche, contreplaqué...

CAPSULES DE CAFÉ



capsules en alu uniquement

DÉCHETS CHIMIQUES



colles, vernis, acides, engrais, outillages du peintre...

COUETTES, OREILLERS



couettes, oreillers, coussins, sur-matelas, sacs de couchage...

PETITS APPAREILS



hi-fi, rasoirs, jouets, perceuses, cafetières, mixeurs, téléphones...

BOUTEILLES DE GAZ



propane, butane, extincteurs, oxygène...

BRICOLAGE ET JARDIN



tondeuse, souffleuse, débroussailleuse, tronçonneuse...

RÉEMPLOI DES OBJETS EN BON ÉTAT



hi-fi, électroménager, livres, mobilier, jouets, loisirs, luminaires, outillage...

GRAVATS



terre, pierres, tuiles, briques, béton non armé, carrelage...

TOUT VENANT



tuyaux, bâches, vitres, miroirs, moquette, laine de verre...

TEXTILE Re_fashion



vêtements, linge, chaussures, petites maroquineries...

DÉCHETS DANGEREUX



piles, cartouches d'encre, batteries, radiographies...

ÉCRANS



téléviseurs, ordinateurs...

NÉONS, AMPOULES



lampes fluocompactes, tubes fluorescents...

BOUCHONS PLASTIQUES



bouchons de produits ménagers, de salle de bain, alimentaires

SPORTS ET LOISIRS



vélo, rollers, haltère, raquettes, matériel de camping...

→ DÉCHETS INTERDITS

Les ordures ménagères, les déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI), les médicaments, l'amiante et fibrociment, les déchets radioactifs, les carcasses de voitures, le bitume...

AUTRES DÉCHÈTERIES

→ CONDITIONS D'ACCÈS

Accès gratuit aux particuliers sur présentation de la carte de Versailles Grand Parc.
20 passages maximum par an par foyer, sur l'ensemble des déchèteries du territoire
excepté la mini-déchèterie de Vélizy-Villacoublay

→ ÉCOPOINT DE BIÈVRES

accessible uniquement aux habitants de Bièvres et Jouy-en-Josas

 **27 route de Jouy - Bièvres (face à la salle des fêtes des Hommeries)**

 du vendredi au dimanche de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
(jusqu'à 18h d'avril à septembre inclus) - *Fermé les jours fériés*

Limite de 3m³/passage

Déchets acceptés (liste non exhaustive)



encombrants



gravats
inertes



cartons,
papiers



déchets
végétaux



DEEE



textiles
chaussures

Déchets refusés



déchets
dangereux
des ménages

→ DÉCHÈTERIE DU CHESNAY-ROCQUENCOURT

accessible uniquement aux habitants du Chesnay-Rocquencourt, Bougival, La Celle Saint-Cloud et Versailles. Véhicules légers exclusivement, camionnettes et camions interdits.

 **14, route de Saint Germain (RD186), Le Chesnay-Rocquencourt**

 du lundi au vendredi de 9h30 à 13h30
le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Fermée les dimanches et jours fériés

Limite de 3m³/passage

Déchets acceptés (liste non exhaustive)



encombrants



gravats
inertes



cartons,
papiers



déchets
végétaux



DEEE



bouchons en
plastique



cartouches
d'encre



déchets
dangereux
des ménages

**Dépôt autorisé
uniquement le samedi**

→ DÉCHÈTERIE DE CARRIÈRES-SUR-SEINE

accessible uniquement aux habitants de Bougival et La Celle Saint-Cloud



1 rue de l'Union - Carrières-sur-Seine



du lundi au vendredi de 10h à 17h (jusqu'à 19h d'avril à septembre inclus)
le samedi et dimanche de 9h à 17h (jusqu'à 19h d'avril à septembre inclus)
Les horaires du week-end s'appliquent les jours fériés
Fermée le 1^{er} janv., 1^{er} mai et 25 déc.

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une carte d'accès spécifique :
demande en ligne sur macarte.sitru.fr ou en direct au bureau du SITRU avec dernier avis
d'imposition de taxe d'habitation (le mardi et le vendredi, de 9h à 12h).

Dépôt limité à 15 passages/an ou 3 tonnes

Déchets acceptés (liste détaillée sur sitru.fr)



lampes



métaux



tout-venant



DEEE



gravats inertes



cartons



mobilier



huiles



batteries
et piles



radiographies



tout-venant
non-incinérable



pneumatiques



textiles,
chaussures



verre,
papiers



déchets
végétaux



déchets
dangereux
des ménages

→ MINI-DÉCHÈTERIE DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY

accessible uniquement aux habitants de Vélizy-Villacoublay



23 avenue Robert Wagner - Vélizy-Villacoublay



lundi de 8h à 12h - mercredi de 13h30 à 17h - samedi de 9h à 12h
Fermée les jours fériés

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif
de domicile.

Déchets acceptés



DEEE



déchets
dangereux



huiles

Déchets refusés



cartons



encombrants



gravats



déchets
végétaux



extincteurs
et bouteilles
de gaz

ATTENTION : limitation des pots de peinture à 50 litres/apport

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI T.R.I.VGP!

—
L'application dédiée au **Tri**, au **Recyclage** et à l'**Information**
sur la gestion de vos déchets !

Sur smartphones et tablettes,
saisissez votre adresse et accédez :

- à votre calendrier personnalisé
- aux notifications et infos utiles
- aux bornes de collecte à proximité
- à toutes les ressourceries



Un doute ? Consultez en ligne le guide du tri
des déchets sur : www.triercestdonner.fr



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS10922
78009 Versailles Cedex

VersaillesGrandParc.fr

